



SUD Éducation Alsace  
c/o Solidaires - Maison des Syndicats  
1 rue Sédillot – 67000 STRASBOURG  
03.67.15.28.80

[sudeducalsace@gmail.com](mailto:sudeducalsace@gmail.com) – [sudeducalsace.info](http://sudeducalsace.info)

## **Déclaration liminaire du syndicat SUD Éducation Alsace à la FPMA des 19 et 20 juin 2017**

Nous ouvrons aujourd'hui la première FPMA de l'ère du nouveau collège voulu par le gouvernement précédent. Nul doute que bien des enseignantes et des enseignants ont profité de ce mouvement pour tenter de fuir un collège dont le fonctionnement est devenu plus ou moins ubuesque en fonction de la rigueur avec laquelle la réforme a été appliquée. Sans revenir sur le contenu de cette réforme que nous connaissons désormais toutes et tous, nous nous contenterons de donner ici quelques éléments issus d'une enquête menée par notre fédération sur la façon dont nos collègues ont vécu ces changements.

Il faut dire que les choses étaient mal engagées. En effet, à peu près quatre collègues interrogés sur cinq n'étaient pas satisfaits des formations imposées l'année dernière et ont donc commencé cette année scolaire dans le flou le plus total. Ils ont rapidement constaté une augmentation de leur masse de travail (pour 90 % d'entre eux) ainsi qu'une augmentation du nombre de réunions (pour 80 % d'entre eux). Une majorité des collègues interrogés déplore également une augmentation de la concurrence entre collègues et disciplines à cause de cette nouvelle réforme. Cela ne fait que confirmer ce que SUD Éducation et d'autres syndicats prévoyaient depuis longtemps : le changement, lors de la même année, de tous les programmes et du mode d'évaluation couplé à la mise en place de l'AP et des EPI s'est traduit par une importante dégradation des conditions de travail. Les effets de cette dégradation ne se sont pas fait attendre : le nombre de démissions a doublé cette année. Cette réforme s'est également traduite par une dégradation des moyens : alors que de nombreuses matières ont abordé les programmes sans nouveaux manuels, la réforme, qui avait soi-disant pour vocation d'encourager la pédagogie de projet, a fait disparaître des projets et dispositifs pédagogiques existants d'après 63 % des collègues interrogés. En effet, de nombreux projets qui avaient fait leurs preuves ne

rentraient plus dans le cadre rigide des EPI. Enfin, des heures disciplinaires ont été perdues au profit d'un AP qui tenait le plus souvent du saupoudrage et des dits EPI. Cette situation, déjà catastrophique, a été encore aggravée par la mise en place d'un Livret Scolaire Unique Numérique qui, en plus d'augmenter encore davantage la charge de travail des enseignants et de contribuer au formatage de leurs pratiques professionnelles, constitue un puissant outil de fichage des élèves. Face à cette situation, le recul de la nouvelle administration sur la question de la réforme du collège nous paraît très insuffisant voire inquiétant, car il renforce encore l'autonomie des établissements, et nous demandons toujours l'abrogation de la réforme du collège et du Livret Scolaire Unique Numérique.

Malheureusement, l'avenir ne s'annonce pas plus rose pour nos collègues, vues les orientations du nouveau gouvernement, qui, sans rompre avec la politique de rigueur de ses prédécesseurs, semble pressé de parachever leur œuvre de destruction du code du travail, en mettant toujours plus à mal la hiérarchie des normes et en étendant à presque tous les domaines la prééminence de l'accord d'entreprise, laissant ainsi les salariés sans protection réelle face à leurs patrons. Quel rapport avec l'Éducation Nationale nous direz-vous ? Au-delà des annonces en trompe l'œil sur les effectifs des petites classes en éducation prioritaire qui se feront, bien sûr, à moyens constants, c'est bien la même philosophie qui guidera notre nouveau ministre. En effet, il est à la fois un adepte du renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement et de l'autonomie des établissements, c'est à dire, en somme, de l'autonomie des chefs d'établissement. Plus que jamais, nous craignons qu'ils ne deviennent de véritables managers qui recruteront leur enseignants en fonction d'un projet d'établissement dont ils auront eux-mêmes défini les orientations. Une telle évolution ne pourra que mettre à mal une nouvelle fois les conditions de travail de nos collègues et l'égalité de tous les élèves au sein du service public d'éducation. Autant dire que le nouveau ministre n'est toujours pas prêt, malgré ses discours lénifiants, à faire confiance aux seuls véritables professionnels de l'éducation que sont les personnels enseignants et de vie scolaire.

Dans ce contexte, le premier bilan que nous pouvons tirer du mouvement 2017 constitue une éclaircie toute relative tant le penchant du nouveau gouvernement pour l'austérité nous laisse penser que les mouvements à venir seront bien plus difficiles. Le taux de satisfaction des participants spontanés augmente en effet de 5 %, alors même que le nombre d'affectation sur des postes spécifiques a sensiblement baissé, ce qui constitue une bonne nouvelle en soi. Ces progrès peuvent s'expliquer en grande partie par une baisse significative du nombre de participants obligatoires au mouvement. Certaines matières particulièrement bloquées l'an dernier connaissent une réelle embellie, comme l'allemand dont le taux de satisfaction des demandes spontanées est multiplié par trois, passant de 12 % à 36 % environ. Cette tendance se retrouve, de façon certes moins spectaculaire, dans la plupart des matières avec notamment une année faste pour la philosophie, puisque presque 64 % des demandes volontaires ont été satisfaites. Quelques matières, voient baisser ce taux mais, dans le cas des mathématiques, par exemple, c'est le contrecoup d'un très bon mouvement 2016. La situation de l'anglais et de l'espagnol reste cependant très inquiétante avec un taux qui reste stable respectivement autour de 14 % et 17 % et donc un mouvement qu'on peut considérer comme bloqué.

Pour finir, nous tenons, comme chaque année, à remercier les collègues du rectorat qui ont, comme toujours, réalisé un travail de qualité et ont toujours su se montrer disponibles et efficace tout en mettant les documents de préparation à la disposition des élus du personnel dans les temps, malgré les caprices de l'outil informatique.